



## **Salaires, postes, statut... le SNUDI-FO défend dès la rentrée toutes les revendications !**

Les enseignants, PsyEN et encore plus les AESH, ont bien en cette rentrée scolaire les mêmes préoccupations que les autres salariés : ils sont frappés de plein fouet par l'inflation et voient leur pouvoir d'achat s'effondrer. Le gouvernement n'accorde qu'une « augmentation » de 3,5% de la valeur du point d'indice alors que l'inflation dépasse déjà les 6% pour l'année 2022, il refuse toujours un vrai statut et un vrai salaire aux AESH.

Cette chute du pouvoir d'achat s'accompagne d'une dégradation sans précédent des conditions de travail

Le nombre de postes reste insuffisant. Pire, 1700 places aux concours n'ont pas été pourvues faute de candidats. Cela signifie donc toujours plus de classes fermées, moins de remplaçants, moins de personnels RASED... Plutôt que de chercher des solutions pour recruter des enseignants fonctionnaires d'Etat, le ministre multiplie le recours aux contractuels précaires.

La volonté d'Uberisation de l'Ecole publique réaffirmée par le président Macron aux recteurs à l'occasion de cette rentrée se heurte pourtant à la résistance des personnels. Par leur mobilisation (pétition nationale, rassemblements avec le SNUDI-FO à Caen, Saint-Denis de La Réunion, Angers, Lyon...), les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires ont déjà contraint le ministre à recruter sous statut la moitié d'entre eux.

La question de la mobilisation pour recruter des enseignants fonctionnaires d'Etat par l'utilisation de la totalité des listes complémentaires, par le réabondement de celles-ci, par la mise en place de concours exceptionnels à Bac+3, par la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent (sans attendre l'hypothétique concours annoncé par le ministre Ndiaye) est posée de manière immédiate.

Avec sa confédération et sa fédération, le SNUDI-FO n'accepte pas la liquidation de tous les services publics dans ce pays, et en premier lieu celle de l'Ecole publique !

C'est aussi pour cette raison que le SNUDI-FO continue de combattre la mise en concurrence entre les écoles, la territorialisation, l'instauration d'un management digne des entreprises privées initié par PPCR ... comme la mise en œuvre et l'extension de l'expérimentation marseillaise où les directeurs sont partie prenante du choix des adjoints au sein d'écoles devenues autonomes, comme la mise en place d'évaluations d'école où les personnels seraient contraints de subir une auto-évaluation ainsi qu'un audit mené par des personnalités extérieures.

Le SNUDI-FO vient d'ailleurs de s'adresser au SNUipp-FSU, à la CGT Educ'action, à SUD Education et au SNALC syndicats avec qui il partage l'exigence d'abandon des évaluations d'école pour demander audience ensemble au ministre.

Pour le SNUDI-FO, l'issue pour défendre nos salaires, nos statuts, nos conditions de travail passe par la mobilisation des personnels et pas par le « grand débat » que le ministre Ndiaye voudrait initier dans le cadre du « Conseil National de la Refondation » voulu par le président Macron. C'est ainsi que la FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève qui démarre dès la rentrée !

Le SNUDI-FO ne débattrà pas de la destruction de l'Ecole publique avec ceux qui la détruisent ! Le SNUDI-FO portera par contre inlassablement nos revendications et ne lâchera sur aucune d'entre elles !

Syndiquez-vous au SNUDI-FO !

Montreuil, le 31 août 2022